

Le **Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)**, comme son prédécesseur le PCET, est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. ... une stratégie territoriale, un plan d'actions s'impose à toutes les communautés de communes.

1. Les objectifs stratégiques

Baisse des émissions de gaz à effet de serre

Baisse des consommations d'énergie

Augmentation de la production d'énergie renouvelable

→ **Se fixer des objectifs cohérents avec les enjeux du territoire et en phase avec les ambitions régionales et nationales**

2. Les objectifs opérationnels

Nombre de logements à rénover

Nombre d'exploitations agricoles à sensibiliser

Nombre de foyers pratiquant les éco-gestes

Evolution des modes de transports...

- **Pourquoi Agir**

- **Des changements climatiques déjà visibles et impactant :**

Canicules et vagues de chaleur - Modification des rendements agricoles et des périodes de récolte - Sécheresses & pression sur la ressource en eau...

- **Le coût de l'inaction est très important :**

Facture énergétique du territoire = **100 M€** soit **2500€ par habitant** en 2015 - Pollution de l'air = **60 M€** - Adaptation au changement climatique = **100 M€** en 2050

- **Accompagner le développement du territoire**

En mobilisant les acteurs du territoire - En créant une transversalité dans les services autour des enjeux (Air – Energie – Climat) - En s'appuyant sur les projets programmatiques du territoire (PLUi, PLH...)

3. Le Scénario « Mond'Arverne Communauté »

La croissance démographique un véritable enjeu

De nouveaux habitants, de nouveaux besoins

La croissance démographique attendue sur le territoire de Mond'Arverne Communauté est estimée à + 6 900 habitants en 2030.

Ainsi, au total, la croissance démographique prévue sur le territoire pourrait engendrer une hausse des émissions de GES d'environ **27 000 tCO2/an** (soit +11%) et **110 GWh/an** (soit +9%) pour répondre aux logements à construire, aux besoins de mobilité et transport de marchandises et en offres d'emplois et de services.

Cette hausse des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre représente un effort supplémentaire de **10 000 logements à rénover** soit environ 650 logements supplémentaires à rénover par an. Ce chiffre est à comparer avec l'objectif initial de 300 logements rénovés par an d'ici à 2030.

De nouvelles décisions doivent permettre de réorganiser le territoire

Plusieurs leviers sont disponibles pour limiter cette hausse comme :

- le contrôle de la construction de nouveaux logements (utilisation des logements vacants, limitation des surfaces...) afin de réduire les besoins de construction et les dépenses énergétiques associées à leur fonctionnement.

- - la mise en place de critères de performances énergétiques exemplaires dans la construction de nouveaux logements ou de nouvelles surfaces tertiaires
- la priorisation de la densification urbaine plutôt que l'étalement urbain afin de limiter les besoins de déplacements et limiter la destruction d'espaces naturels ou agricoles qui séquestrent le carbone.
- le contrôle de la construction de nouvelles surfaces tertiaires et commerciales (via la mutualisation des espaces existants notamment).
- la réorganisation des pôles structurant les activités du territoire et le développement de la mixité fonctionnelle pour limiter les besoins en déplacement des habitants pour leurs trajets du quotidien et les trajets domicile-travail.

En conclusion :

Pour MOND'ARVERNE les travaux de diagnostic sont terminés et ont été présentés en comité de pilotage (COFIL).

Aujourd'hui des consultations sont en cours afin de définir et proposer un plan d'actions pour atteindre les diminutions de consommations énergétiques, de production de gaz à effet de serre et enfin proposer une augmentation de productions d'énergies renouvelables.

Dès à présent sachez que chaque geste fait individuellement pour aller dans ce sens est louable et additionné aux autres, il nous permettra d'atteindre les objectifs attendus.